

## Nouveau chez Flouss.com Le transfert immédiat d'argent via un téléphone mobile

Paris, le 19 février 2008. Flouss.com, l'opérateur qui révolutionne le marché du transfert d'argent, innove à nouveau : pour la première fois en France, il est désormais possible d'effectuer les opérations de transfert d'argent immédiat par SMS. Flouss.com offre ainsi à ses clients encore plus de souplesse et de facilité d'utilisation.

Lancée en juin 2007 par Sencillo en partenariat avec Banque Accord et MasterCard, Flouss.com est la première carte internationale de retrait, prépayée et rechargeable, plus particulièrement dédiée à tous ceux qui souhaitent faire des opérations de transferts rapides à leurs proches, vivant ou séjournant à l'étranger. Cette carte vient d'être répertoriée sur le site comparatif [www.envoiargent.fr](http://www.envoiargent.fr) du ministère des Finances. Elle y apparaît comme le moyen le plus rapide et l'un des plus économiques en matière de transfert d'argent.

*"Flouss.com a pour objectif de répondre à une demande croissante de transferts liée à l'accélération des flux de populations travaillant en dehors de leur pays d'origine (selon l'ONU, plus de 200 millions de personnes fin 2005), et d'offrir une alternative peu coûteuse à des populations ne disposant pas d'un compte bancaire," déclare Yassir Chakib, président de Flouss.com.*

*"Nous souhaitons, explique-t-il, faciliter entre autres la vie des migrants résidant en France et celle de leur famille d'origine, grâce aux dernières innovations technologiques, qui permettent des transferts d'argent plus sûrs, plus souples, instantanés...et moins chers."*

Véritable innovation sur le marché très cloisonné du transfert d'argent, la carte Flouss.com est entièrement gérée à distance via Internet et un téléphone mobile. Elle permet aux personnes résidant en France de transférer de l'argent instantanément dans n'importe quel pays du monde. Dotée d'une très longue validité et ne coûtant que 19 euros à l'achat sans aucun frais d'abonnement, cette carte, une fois transmise à un bénéficiaire, lui permet de retirer les sommes qui lui sont destinées à un Distributeur Automatique de Billets (DAB) du réseau MasterCard.

Contact presse : ILC Communication - Isabelle Lafet-Cartier - 06 60 99 14 97 - [i.lafetcartier@free.fr](mailto:i.lafetcartier@free.fr) - [www.flouss.com](http://www.flouss.com)